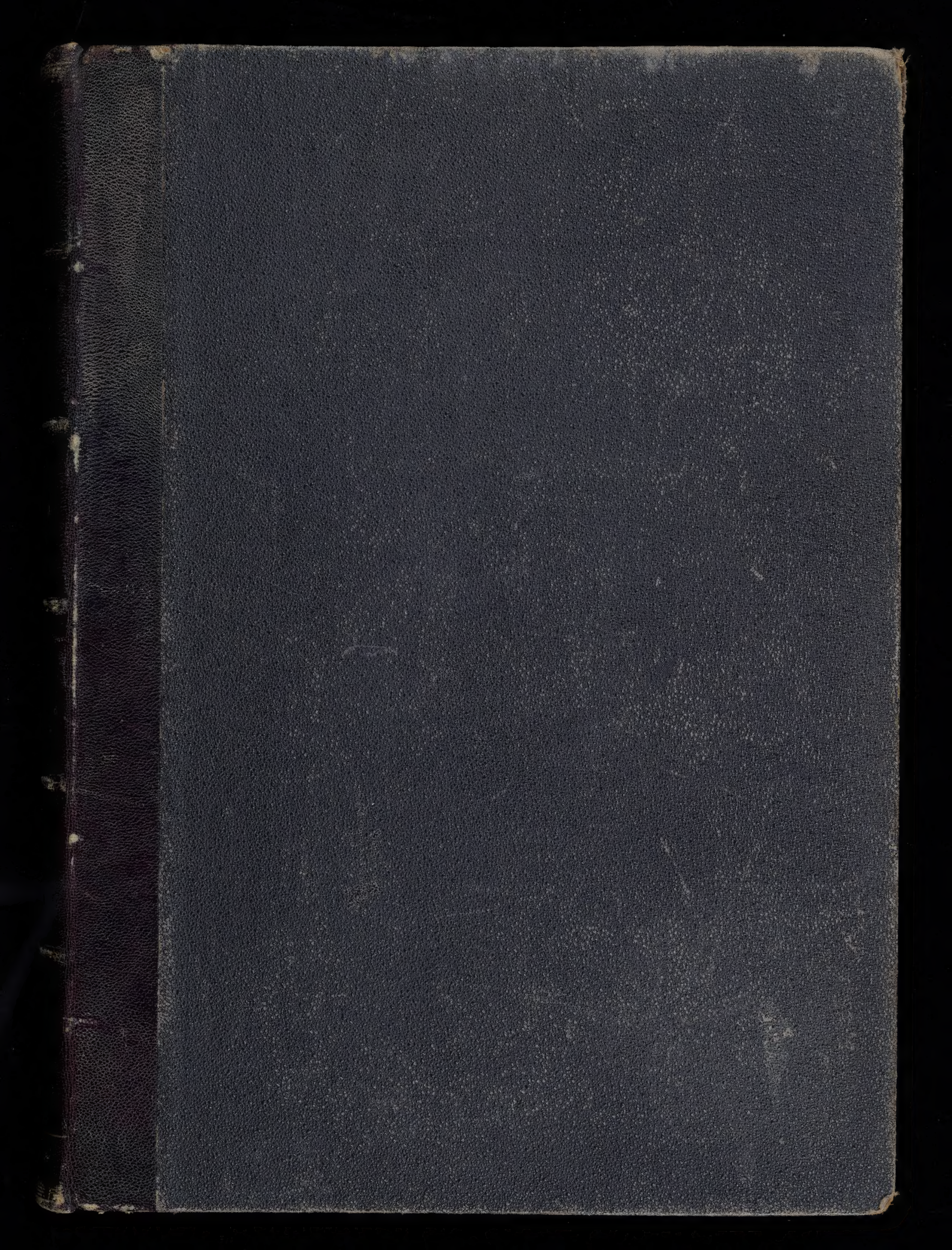
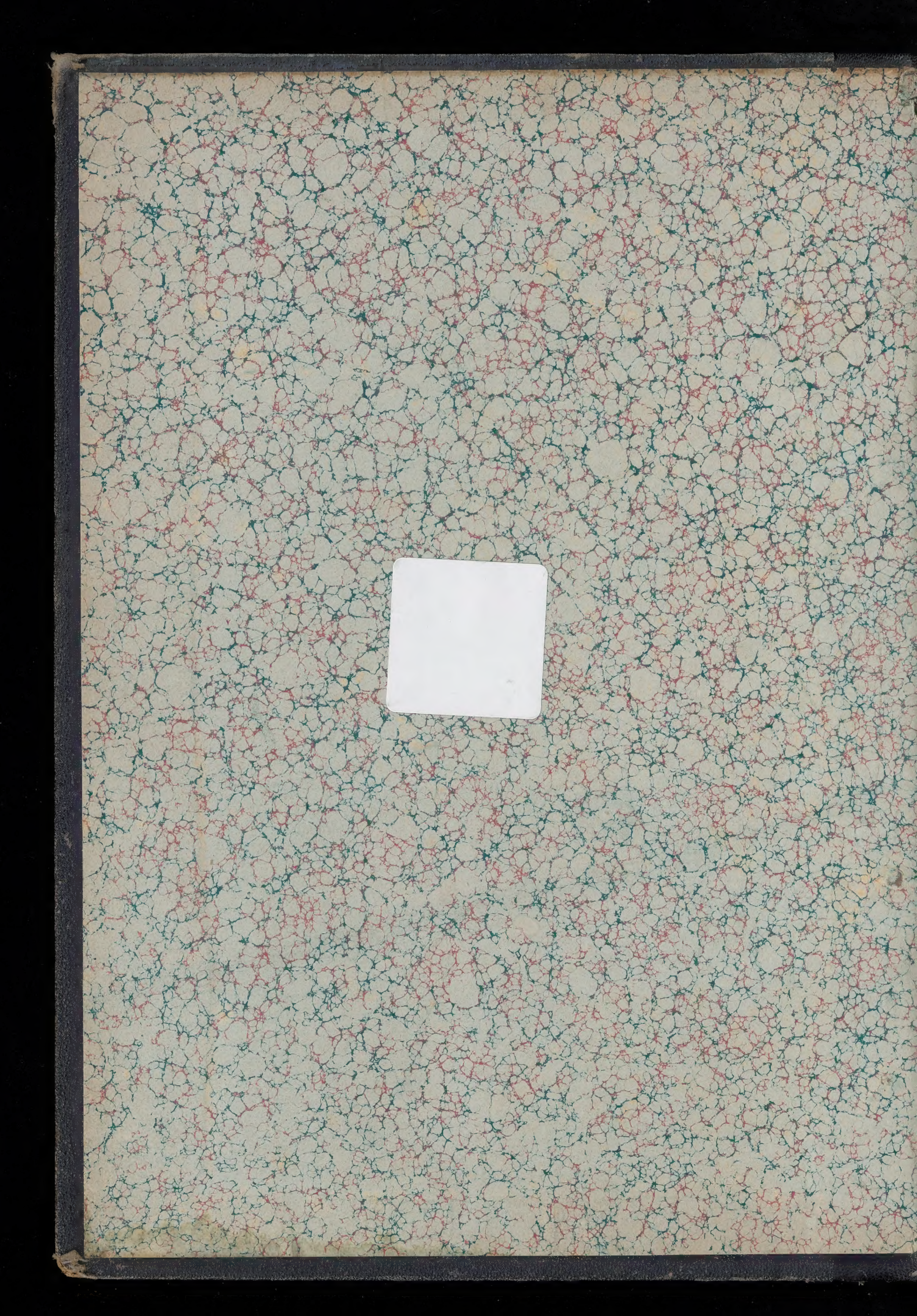




Le Journal illustré

DIX-SEPTIÈME ANNÉE — N° 47

DIMANCHE 21 NOVEMBRE 1880

PRIX DU NUMÉRO : 15 CENTIMES

Gravures

Le **Journal illustré** est mis en vente dès le vendredi matin.

ABONNEMENT	UN AN	SIX MOIS
Paris	6 50	3 50
Départements	7 50	4 »

Administration et Rédaction, à Paris, hôtel du **Petit Journal**, *rue Lafayette, 61.*

Texte



Arrivée de Louise Michel à la gare Saint-Lazare

Dessin de Henri MEYER. — Voir l'article, page 371.

A nos Lecteurs

Toute personne qui s'abonnera directement au *Journal illustré* recevra, à titre de PRIME GRATUITE et pendant toute la durée de son abonnement,

LE MONITEUR FINANCIER

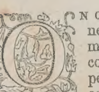
journal paraissant tous les samedis et contenant seize grandes pages de texte.

Le *Moniteur financier* publie exactement tous les tirages.

Il donne le cours de toutes les valeurs mobilières cotées ou non cotées, dont la diffusion est aujourd'hui si grande.

De toutes les primes que nous pouvions offrir aux abonnés du *Journal illustré*, nous avons pensé que c'était celle qui leur serait la plus agréable et la plus utile.

CHRONIQUE DE LA SEMAINE



On oublie si vite, à Paris, et dix années pèsent si lourdement sur la mémoire d'une célébrité quelconque, qu'un grand nombre de personnes ont dû se demander, cette semaine, ce qu'était bien au juste Mlle Louise Michel.

C'est aux derniers jours de la Commune qu'il faut remonter pour la connaître; et dans cette femme énergique, résolue, tout entière possédée par l'idée révolutionnaire, peut-être est-il raisonnable de ne voir encore qu'une victime de cette fière politique si prompte à s'emparer, aux heures de trouble, des cœurs féminins, libres de toute autre passion.

Intelligente, instruite, parfaitement préparée par de longues années d'enseignement à comprendre les hautes questions philosophiques et sociales, Louise Michel, au point de vue physiologique, pourrait être placée à côté de cette virile et malheureuse Charlotte, que l'on applaudit tous les soirs au théâtre de l'Odéon.

***

Il faut relire, dans les journaux du temps, ou dans l'ouvrage si complet de J. Claretie sur la révolution de 1870-1871, la réponse caractéristique de l'accusée aux juges du conseil de guerre de Versailles :

— « Je ne veux, dit-elle, ni me défendre, ni qu'on me défende. Je partage toutes les idées de mes frères de la Commune, et je suis prête à expier, comme *ces martyrs*, toutes mes convictions. La Commune n'a jamais tué ni volé; s'il y a eu des assassinats et des vols, cherchez-en les auteurs dans la police, parmi ceux qui nous jugent, mais nous n'en sommes pas responsables.

« Si j'ai dit qu'on avait bien fait de fusiller les généraux Lecomte et Clément Thomas, c'était pour empêcher que *l'élan révolutionnaire s'arrêtât*, car la Commune était uniquement la révolution du peuple et je voulais qu'elle s'accomplit en vue seulement du bien populaire. Si j'ai revêtu une seule fois le costume de garde national, c'était pour empêcher qu'on m'accusât de vouloir me mettre en spectacle, en combattant à Issy sous mes habits de femme; *je ne nie pas avoir fait le coup de feu*; et il est vrai que si j'avais été à la butte au moment de l'exécution des généraux, *j'aurais peut-être tiré sur eux*. »

Interrogée une dernière fois sur ce qu'elle a à dire avant la délibération :

— « Puisque le Conseil s'arroge le droit de nous juger, ajoute-elle, je veux qu'il agisse pour moi comme pour mes frères martyrs. Ce que je demande, c'est une place au plateau de Satory avec eux. *Si vous n'êtes pas des lâches, tuez-moi!...* »

Toutes ces paroles, évidemment, partent d'un esprit exalté, chez lequel la passion politique a complètement dominé la raison. Charlotte Corday ne parlait pas autrement à ses juges, et c'est avec la même forfanterie inconsciente qu'au temps des César, les martyres chrétiennes, jetées aux bêtes, confessaient leur foi.

***

De cette névrose intellectuelle à la simple obstination, la distance est moindre qu'on ne saurait croire; aussi pouvons-nous rapprocher les deux principaux événements de la semaine, et présenter comme un pendant à la réception de Mlle Louise Michel, l'expulsion de M. Baudry d'Asson.

En France, où l'on aime par-dessus tout l'original et l'inédit, on a beaucoup parlé, à ce propos, de l'affaire Manuel, dont l'événement du jour n'aura été, en somme, qu'une pâle réédition, revue, corrigée, et transposée de gauche à droite.

***

Ce fut le 4 mars 1823 que Manuel, député de la Vendée, comme M. Baudry d'Asson (singulière coïncidence), fut violemment expulsé de la Chambre des députés pour avoir combattu l'intervention de la France dans les affaires d'Espagne, en faveur de Ferdinand VII.

Le lendemain du vote d'exclusion, Manuel étant venu, quand même, s'asseoir à son banc, le chef des huissiers, à l'ouverture de la séance, se présente devant lui pour l'inviter à sortir.

Manuel se lève : « J'ai déjà déclaré deux fois, dit-il, que je ne céderai qu'à la force. Je déclare de nouveau que la force seule pourra m'arracher d'ici. »

Le chef des huissiers : J'ai l'ordre, en cas de refus, de faire entrer la force armée; je vais être obligé d'y recourir.

Manuel : L'ordre dont vous êtes porteur est illégal, je n'y obtempérerai pas.

Les huissiers sortent, disparaissent, et reviennent bientôt, suivis d'un piquet de gardes nationaux, qui, devant l'attitude de la Chambre, refusent d'exécuter l'ordre donné à leur chef. Effaré, celui-ci bat prudemment en retraite, quand le colonel, vicomte de Foucault, pénètre à son tour dans l'enceinte, à la tête de trente gendarmes, armés de pied en cap.

— Messieurs, dit-il, je viens de recevoir de M. le Président l'ordre formel de faire sortir M. Manuel, puisqu'il a résisté aux injonctions qui lui ont été faites, et aux efforts de la garde nationale.

Une foule de voix : C'est faux! la garde nationale a refusé d'être complice. Ne la déshonorez pas!

Le colonel de Foucault : Je fais une première sommation. Je serais désolé d'avoir à employer la force. Réfléchissez-y, messieurs, nous devons exécuter les lois.

Voix nombreuses : Les lois déclarent les députés inviolables.

M. A de Lapommeraie : Nous ne reconnaissons pas la délibération d'hier.

Le colonel : Je fais une seconde sommation.

Manuel : Je ne céderai pas plus à la seconde qu'à la première. Employez la force.

Plusieurs voix : Emmenez-nous tous à la fois! Oui, oui, tous!

M. de Foucault : Mon devoir est d'employer la force; je dois le remplir. Je fais, en ce moment, une troisième sommation.

M. de Girardin : Prenez garde à ce que vous allez faire.

M. de Foucault : J'exécute mes ordres. Gendarmes, *empoignez-moi* M. Manuel!...

Des gendarmes, le colonel en tête, envahissent les bancs de la gauche. Manuel est saisi au bras par le colonel, au collet par deux gendarmes. Tous ses amis se précipitent vers lui et cherchent à le délivrer. Ce n'est qu'au bas des gradins qu'il se résigne à se laisser conduire hors de la salle.

Telle fut, racontée par les chroniqueurs de l'époque, l'expulsion de Manuel.

Dans une page des *Châtiments*, Victor Hugo a coulé en bronze, pour la postérité, ce souvenir historique :

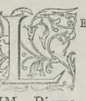
Vicomte de Foucault, lorsque vous empoignâtes
L'éloquent Manuel, de vos mains auvergnates,
Comme l'Océan bout quand tressaille l'Etna,
Le peuple tout entier s'émut et frissonna...

Sans doute! mais ceci se passait en 1823, et Charles X était sur le trône.

Les temps sont bien changés. Aujourd'hui Paris reste calme, et M. Baudry d'Asson ne trouvera probablement pas même un poëte qui transmettra son nom aux âges futurs!...

Aristide Roger.

BEAUX-ARTS ET THÉATRES



Le premier des romans de Victor Hugo, *Bug-Jargal*, une œuvre essentiellement sauvage et âpre, vient d'être adapté à la scène, pour le théâtre du Château-d'Eau, par MM. Pierre Elzéar et Richard Lesclide.

Le succès de cette adaptation, intelligemment et respectueusement faite, a été des plus vifs, et les courageux artistes dont l'association a eu déjà les heureux résultats que l'on sait, ont été amplement payés de leur peine.

N'allez pas croire que ce drame de *Bug-Jargal*, tel qu'il nous a été présenté, soit exempt de tout défaut. Les exigences scéniques, au contraire, diminuent souvent pour le public l'intérêt poignant de certaines situations empruntées au roman, et les types passionnés qui s'agitent dans cette œuvre étrange perdent certainement de leur sauvage attrait en évoluant du « côté cour » au « côté jardin ».

De plus, les adaptateurs ont cru devoir mettre réellement en scène certaines péripéties dont le simple exposé, bien interprété, eût certainement « remué » davantage les spectateurs. Dans cette catégorie se peuvent ranger la chute de l'obi Habibrah dans le précipice et les efforts tentés pour le sauver par son ennemi Léopold d'Auvernay. Rien de plus émouvant et de plus pathétique que ce passage présenté dans le livre sous la forme de récit; rien, au contraire, de plus mesquin et de plus banal que la mise en scène de ce superbe incident.

Quoi qu'il en soit, l'épopée du roi noir *Bug-Jargal*, de par la volonté du poète un des héros de la révolution de Saint-Domingue, a vivement impressionné le public.

M. Dalmy, dans le rôle de Bug-Jargal; M. Gravier, dans celui de l'obi Habibrah; M. Péricaud et MMmes Guyon et Bretigny, ont obtenu un succès mérité d'interprétation.

De *Bug-Jargal* à l'*Article* 7, la nouvelle comédie en trois actes de MM. Battaille et Henri Feugère, représentée à l'Athénée Comique, il n'y a pas de transition à ménager. Ce serait là chose impossible. Donc, sans autres phrases, parlons de l'*Article* 7.

L'article en question est l'une des clauses d'un testament fait par un « oncle d'Amérique » bon teint, en faveur d'un coquin de neveu, Hector de Bussang, auquel il est légué une rente *viagère* de soixante mille francs.

C'est cette rente viagère qui est le pivot de la pièce, et voici pourquoi :

Hector a réussi, antérieurement au testament, à emprunter à deux bons bourgeois, Chamerlan et Bonnard, quelque cent cinquante ou deux cent mille francs, qu'il s'est engagé à rembourser par fractions annuelles.

Pour le bien de ses créanciers, Hector ou plutôt la rente viagère qu'il représente, doit donc vivre assez pour assurer le service des échéances jusqu'à parfait payement.

D'ici vous voyez donc la sollicitude ardente des créanciers pour leur jeune débiteur, qu'ils choient à qui mieux mieux.

Hector, que Chamerlan a réussi à installer chez lui, par mesure de prudence, en profite pour faire la cour à Mme Chamerlan. En même temps, Mme Bonnard est aussi l'objet de ses soins. Bref, grâce aux scrupules continuels de Bonnard et de Chamerlan, qui se garderaient bien de jeter le moindre trouble dans l'existence d'Hector, dont la santé est débile, le jeune débiteur mène, aux dépens des deux maris, une vie tissée d'or et de soie.

Mais un endiablé Brésilien, amoureux de l'une des deux dames et prenant Hector pour le mari, adresse au jeune homme un cartel. La querelle doit se vider en Belgique. Tous les personnages se rendent dans ce pays, se livrent à un steeple-chase insensé, et, après un nombre suffisant de péripéties abracadabrantes, le tout finit par le mariage de rigueur : Hector épouse une jeune ingénue; les autres femmes se consoleront.

Montrouge et Mme Macé-Montrouge animent ces trois actes de leur verve habituelle; ils sont d'ailleurs très agréablement secondés par leur vaillante petite troupe.

Au théâtre Déjazet, nous avons eu le *Mannequin*, une amusante comédie en trois actes de MM. Pierre Giffard et Philibert Breban, et le *Morse*, un acte de M. P. Giffard seul.

Le *Mannequin*, pour lequel la scène du Palais-Royal était tout indiquée, a fort bien réussi. C'est un peu leste, mais c'est jeune et gai. De plus, la pièce est bien jouée, ce qui ne gâte rien.

Le *Morse*, lui, est un agréable lever de rideau.

Deux mots enfin sur la première revue de l'année, *Bastille-Madeleine*, de M. Henry Buguet, représentée aux Fantaisies-Parisiennes.

M. Buguet s'entend à tourner le couplet, à faire défiler les actualités au bruit des flonflons, et à « pincer » la corde patriotique; il n'en faut pas plus pour une revue.

Il nous a paru seulement regrettable de voir sur les planches, au tableau de la *Jeune France*, un malheureux bébé de deux ans. Et nous croyons que cette impression a été partagée par beaucoup de spectateurs.

Charles Darcours.

NOS GRAVURES

Louise Michel, l'ex-institutrice de Montmartre, qui fut mêlée au mouvement insurrectionnel de la Commune, est arrivée à Paris la semaine dernière, par la gare Saint-Lazare.

On peut la juger à divers points de vue. C'est une honnête femme, dont la vie privée est absolument respectable, mais qui a des opinions fort exaltées.

La politique l'a entraînée à des exagérations regrettables, mais il est incontestable qu'elle est animée de généreuses pensées, et a pour le peuple un amour qui gagnerait à être moins farouche.

Quoi qu'il en soit, le soir de son arrivée, dès onze heures, les abords de la gare étaient envahis par une foule nombreuse. A onze heures et demie, la circulation devint presque impossible dans la rue d'Amsterdam, et c'est avec les plus grandes peines que les membres des comités socialistes et les amis des arrivants parvinrent à gagner le quai de la gare.

Bientôt arrivèrent à leur tour MM. Clémenceau, Louis Blanc, Rochefort, Barodet, Germain Casse, Gaillard père, Gustave Arnold, Olivier Pain, et les représentants de la presse.

A midi cinq minutes, le train entra en gare.

Louise Michel descendit la première du wagon.

Elle fut reçue par Rochefort, qui l'embrassa avec effusion. MM. Clémenceau et Louis Blanc lui donnèrent aussi l'accolade tandis que les assistants se pressaient autour d'elle en criant : Vive Louise Michel! Vive la République!

A la sortie de la gare, Rochefort, qui avait au bras Louise Michel, tenta en vain de gagner sa voiture remisée dans la cour d'arrivée de la gare. L'ex-institutrice remonta alors la rue d'Amsterdam et, arrivée rue de Londres, monta dans une voiture de place qui l'emmena chez des amis, rue Saint-Honoré, où elle était attendue pour déjeuner.

A quatre heure du soir, elle repartit pour Lagny, où habitent son père et sa mère.

A une courte distance de Tarascon, sur une colline charmante, en plein pays des cigales, s'élève le vieux monastère du Frigoulet, où vivaient des moines appelés Prémontrés, dont l'abbé mitré est le père Hermann, ami particulier du comte de Chambord.

Ces moines, imitant l'exemple de leurs frères, ont cru bon de jouer une comédie dans laquelle ils ont été grotesques.

Non seulement ils barricadèrent les portes, mais encore ils firent venir des paysans pour les défendre, et répandirent le bruit que 25,000 combattants mourraient pour eux et qu'il faudrait faire en règle le siège de l'abbaye, car on avait des vivres et des munitions pour longtemps.

Informée de ces bruits, l'autorité militaire eut à prendre quelques précautions. Comme il importait d'éviter toute violence et d'empêcher que ces fanatiques commissent, ainsi qu'à Lyon, quelque assassinat, on entoura le monastère d'un cordon de soldat.

Les moines et leurs amis s'efforcèrent de rire d'abord, mais ils ne rirent point les derniers.

Le 8 novembre, à trois heures, les autorités civiles sont parties de Tarascon pour Frigoulet, où se trouve le monastère des Prémontrés.

Le commissaire de police leur a signifié l'arrêté d'expulsion. Sur leur refus d'ouvrir, deux portes ont été enfoncées.

La troupe n'a pas eu à intervenir.

Soixante-huit Prémontrés ont été expulsés et dirigés en voiture sur Tarascon.

Soixante laïques seulement étaient dans le couvent; ils ont été expulsés.

Les dragons ont escorté les Prémontrés.

A Tarascon, une messe a été dite à l'église Sainte-Marthe.

L'archevêque d'Aix a été consigné par les autorités dans le couvent de la Visitation; on craignait que sa présence n'augmentât l'agitation.

Le préfet, M. Poubelle, a autorisé les PP. Edmond, Hermann et trois autres religieux, à rester au monastère des Prémontrés, dont ils avaient été constitués les propriétaires, avec trente domestiques pour cultiver la propriété.

Quelques paysans sont venus prendre les débris de la porte en bois qui a été enfoncée.

Deux religieux malades sont également restés.

Ainsi finit cette comédie; ainsi force reste à la loi, comme cela doit être.

Le Refuge pour les animaux abandonnés. — Le projet de Refuge pour les animaux abandonnés dont nous avons donné un aperçu dans notre dessin, va bientôt entrer dans la voie de la pratique. L'établissement sera ouvert définitivement le 1er janvier prochain.

La Société protectrice des animaux a essayé depuis quelques années de réunir des souscriptions dans le même but. Mais les devis de son projet s'élevant à un chiffre assez considérable, les souscriptions se sont lassées, et il a fallu qu'un groupe de membres de cette Société s'érigeât en comité libre pour aboutir à une solution.

On commencera modestement, on se contentera d'une somme de souscription relativement minime, et l'on est certain que dès que le nouveau projet aura reçu un commencement d'exécution, la souscription ne s'arrêtera plus. Des promesses formelles d'adhésions importantes ont été faites au *Comité du Refuge* à la condition que le Refuge soit ouvert. La souscription, ouverte il y a quelques semaines à peine, a déjà produit environ 3,000 francs.

Le Refuge recevra donc, dès le mois de janvier, un certain nombre d'animaux, chiens et chats, et un peu plus tard des chevaux. Il sera régi par une directrice et trois gardiens, sous la surveillance d'un Conseil d'administration et le contrôle d'une Commission d'hygiène et d'un vétérinaire spécialement attaché à l'établissement.

La Commission d'hygiène déterminera le nombre d'animaux pouvant être reçus dans la maison, proportionnellement à sa surface et à sa capacité. Enfin, tous les nouveaux-nés, ainsi que tous les animaux atteints de maladies incurables ou contagieuses, seront supprimés.

En outre, les animaux qui auront été amenés dans l'établissement et qui pourront être placés chez les particuliers admis à visiter la maison, en sortiront pour faire place à de nouveaux venus.

On voit que tout a été prévu en vue de l'hygiène et de la protection. Et il est permis de féliciter les organisateurs de cette nouvelle institution charitable, d'avoir su réaliser, dans leur projet, ce double problème intéressant, la morale et la sécurité publique, la réduction des espèces et la protection des individus.

M. Baudry d'Asson est un farouche député de la Vendée, célèbre par ses interruptions; il imite les cris d'animaux, excelle dans le trémolo, interrompt les orateurs vingt fois par séance, et a donné son nom à un joujou parisien faisant un bruit fort agaçant.

Voilà ses titres à la renommée politique.

Au physique, M. Baudry d'Asson, désormais immortel, est assez grand, a de superbes cheveux noirs et une barbe noire plus belle encore.

Il monte fort bien à cheval, et tout Paris a parlé du nombre de barrières qu'il fit sauter à sa jument Poire-tapée, au dernier concours hippique.

Grand chasseur devant l'Éternel, aimant à rire et essayant de se prendre au sérieux, plus royaliste que le roi, tel est, en quelques mots, le héros du boucan qui vient de se faire à la Chambre.

M. d'Asson, qui prend volontiers les membres républicains de l'Assemblée pour des vilains bons à cravacher, a cru de son devoir d'insulter violemment les actes du gouvernement.

On lui a appliqué l'article du règlement qui sert dans ces crises aiguës : on a voté l'exclusion temporaire. Ce preux s'est introduit le lendemain, par ruse, dans l'Assemblée; il a fallu le faire sortir de force.

Il a résisté; lui et ses amis ont frappé et injurié de braves soldats exécuteurs de la loi.

De semblables violences, de semblables excès, sont une leçon pour la nation; elle voit de quoi sont capables les adversaires de la République et ce qu'il faudrait attendre d'eux si jamais ils possédaient le pouvoir, ne fût-ce qu'une heure.

Le comte de Semellé vient de mourir en revenant pour la seconde fois d'un voyage d'exploration sur les bords du Niger.

Il avait l'esprit d'aventures et n'était point destiné, par ses études et par son passé, aux pérégrinations scientifiques.

Soldat, il commença tard à parcourir le monde; mais sa première expédition, habilement mise en lumière par un journal du boulevard, lui fit une réputation. On parla de lui, donc il fut.

Ce renom d'explorateur hardi lui fit faire un riche mariage. Disons à son honneur qu'il consacra aussitôt une partie de sa fortune à une tentative nouvelle qui malheureusement n'a pas eu de meilleurs résultats que la première et qu'il a payée de sa vie.

On doit tenir compte de ses efforts, mais le comte de Semellé ne saurait passer aux yeux des savants véritables pour un explorateur sérieux.

La Société de géographie, à laquelle on a reproché de ne l'avoir point soutenu, s'est conduite comme il convenait. Elle a souci de la science et de sa dignité. L'honneur du nom français exige qu'il ne se mêle point d'aventures aux entreprises scientifiques.

Nos Illustrations de L'IDIOTE. — Après installation complète à Paris, Mme Delorme, qui passe pour la mère d'Aurore, joue son rôle en conscience, et est bientôt secondée par Mme Durand, l'institutrice envoyée par Van Ossen. Cette Mme Durand se prend d'une telle affection pour Aurore, ses soins sont si touchants, si délicats, si maternels, que bientôt la jeune fille semble transformée; son intelligence, jusque-là engourdie, se développe et rayonne. Quelques mois ont suffi pour opérer ce prodige. Quand M. de Lasserre revient d'Amérique, il a peine à reconnaître sa fille. Il veut voir tout de suite cette Mme Durand. La pauvre femme se rend aux ordres qu'elle a reçus. Quelle n'est pas la stupeur de M. de Lasserre en reconnaissant dans la gouvernante de sa fille sa propre femme à lui, la comtesse de Lasserre, l'épouse coupable!

LE GARDE-BARRIÈRE

Nouvelle.

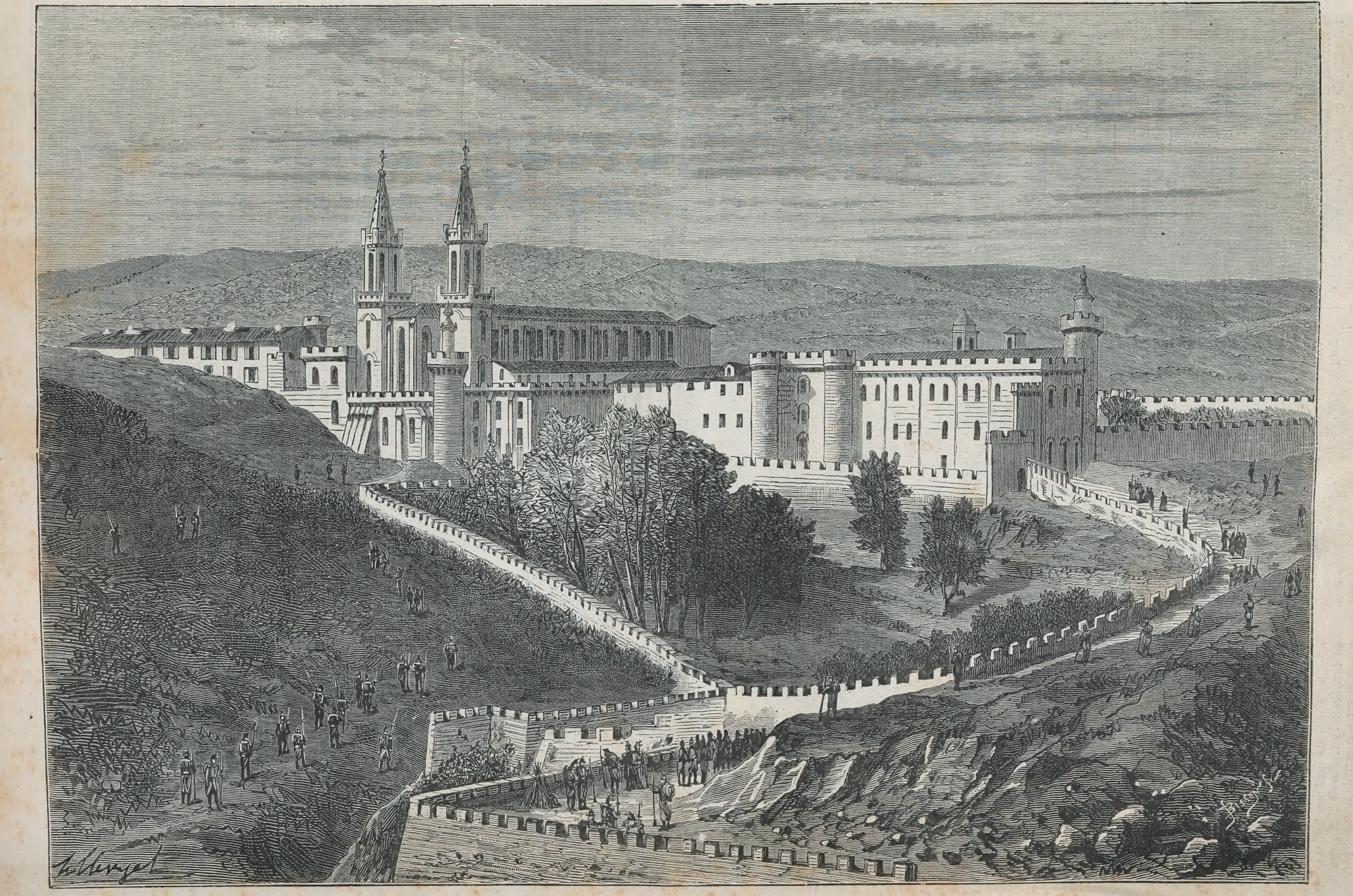
I

ANISY-LE-CHATEA

Sur la ligne du chemin de fer du Nord, et sur l'embranchement qui se dirige de Laon vers le pays Wallon à égale distance entre deux petites stations d'une importance très secondaire, la voie est coupée par un passage à niveau desservant la route départementale de Vervins à Landrecies.

C'est la partie du département de l'Aisne qui porte encore le nom de Thiérache, avoisinant les Ardennes, aussi boisée et accidentée que la vallée belge de la Meuse.

La contrée est magnifique : des cultures admirables à côté de quelques landes incultes et de bruyères; la rivière d'Aisne, encore petit ruisseau, car elle sort de sa source, arrose une



Le couvent des Prémontrés à Saint-Michel de Frigoulet (près Tarascon)

Dessin de Hubert CLERGET. — Voir l'article, page 371.



Théâtre du Château-d'Eau : BUG-JARGAL, drame en cinq actes, d'après VICTOR HUGO, par MM. ELZÉAR et LESCLIDE
Dessin de HENRI MEYER. — Voir l'article « Théâtres. »



Le refuge pour les animaux abandonnés
Dessin de NIELSEN. — Voir l'article, page 371.

vallée délicieuse bornée par des collines couvertes d'une végétation robuste.

Par points, quelques cimes plus élevées dominent leurs voisines, présentant des masses rocheuses nues et à pentes abruptes. En contrebas d'une de ces petites montagnes, dont l'élévation n'est guère supérieure à deux cents mètres, s'appuie sur le versant, regardant le nord, un vieux château en ruines dont l'aspect, à distance, a encore un air féodal tout à fait agréable à la vue.

Plus près des bords de la rivière, un petit hameau s'est formé, dont le nom, consacré par les habitants et emprunté à son voisinage, s'est étendu au passage à niveau du chemin de fer, et la localité tout entière s'appelle Anisy-le-Château.

Les braves gens qui vivent en cet endroit se livrent, les hommes à l'exploitation des forêts, tandis que les femmes tissent la toile avec des métiers fort primitifs; les enfants aident leurs parents, de sorte que le travail donne à tous les ressources nécessaires pour vivre; tous respirent la bonne humeur et la santé, de sorte que les très rares voyageurs qui passent par cet endroit en dehors des grandes voies, sont frappés de l'atmosphère de bonheur qui semble respiré par tous ceux qui l'habitent.

Les petites maisons du hameau, séparées entre elles par des vergers et des clos, arrivent jusqu'au remblai du chemin de fer, et la dernière, tout contre la voie, est celle du garde-barrière.

C'est une modeste petite demeure, assurément, mais d'une coquetterie charmante; forme extérieure d'un chalet rustique, la pierre, la brique et le bois sont mariés ensemble, de manière à produire un effet pittoresque fort réussi; le toit, en tuiles rouges, est plaqué, par endroits, de taches brunes et vertes produites par la mousse et autres végétations parasites.

Sur les côtés, et envahissant l'escalier en bois qui conduit au premier étage, un lierre vigoureux estompe les murailles, cachant même, en partie, les fenêtres qui ne laissent plus entrer à l'intérieur qu'un jour doux et un grand soleil, semblable à celui que produit, dans une nuit sereine, la lune en son plein.

Un petit jardin, pris sur les terrains de la Compagnie du chemin de fer et longeant la voie, est cultivé avec un soin extrême. Divisé en deux parties distinctes: l'une utile, réservée aux légumes dont la récolte doit contribuer à améliorer l'ordinaire du garde; l'autre, constellée de fleurs communes, mais de couleurs agréables, est entièrement réservée au plaisir des yeux; c'est lorsque le temps permet des distractions que la famille vient s'y récréer; la femme travaille sous le berceau, qui la protège contre les rayons trop ardents du soleil, pendant que les enfants jouent, se roulant dans le sable des allées.

Avec le fond sombre des montagnes boisées, l'éclaircie de la vallée qui va s'élargissant vers le nord-ouest, la rivière qui murmure en roulant doucement ses eaux limpides sur les petits cailloux blancs, les autres maisons, les vergers, c'est un tableau complet digne d'inspirer un artiste aimant la nature et la reproduisant après l'avoir considérée à travers le prisme de la jeunesse et du talent.

Le garde-barrière est un homme d'une cinquantaine d'années; grand, sec, mais robuste; les cheveux grisonnent, la moustache et la mouche conservées lui donnent encore la physionomie militaire, que les habits civils ne peuvent entièrement modifier, non plus que sa tournure, les gestes et la marche; retiré du service avec une modique pension, due à des blessures graves, il n'avait pas de ressources suffisantes pour vivre sans emploi.

Il n'eût pu faire un ouvrier habile, parce que sa jeunesse s'était passée dans l'oisiveté du régiment où il était élevé comme enfant de troupe, ayant eu son père, vieux sous-officier, tué en Afrique, lors de la prise de Médéah.

A peine avait-il profité de l'école régimentaire pour apprendre à lire, écrire et compter passablement; puis la guerre de Crimée était venue, et son âge lui permettant de s'engager, il était parti avec ses camarades pour l'Orient.

C'était à l'âge des illusions; celles-ci n'avaient pas tardé à s'envoler: les fatigues, les maladies, s'étaient succédé, puis les années s'accumulèrent, et enfin, comme dit le proverbe, à force d'aller au feu, il avait attrapé des étincelles sous forme de projectiles.

Longtemps malade, mal soigné, ses blessures le firent réformer.

Comme sa conduite avait été exemplaire au corps, il demanda un emploi, et depuis plus de dix ans déjà il avait été placé à Anisy-le-Château comme garde-barrière.

Venu au pays comme célibataire, il n'avait pas tardé à remarquer une jeunesse de l'endroit, pas beaucoup plus riche que lui, mais assez jolie, et même un peu coquette et d'un caractère fort gai; elle tissait chez ses parents et allait toutes les semaines porter son ouvrage de l'autre côté de la voie, dans un village où un industriel centralisait le produit des ouvriers de la vallée.

En passant, Antoine Robin, c'est le nom du garde, la vit, et Manette Leroux lui plut; on se parla et, une fois la connaissance faite, la noce ne tarda guère, car, dans le pays, Antoine était un bon parti, sa place étant considérée à l'égal de celle d'un représentant de l'autorité; aussi les parents l'accordèrent aussitôt.

Il y avait bien une assez grande disproportion d'âge entre les deux nouveaux époux, mais ni l'un ni l'autre n'y pensèrent au moment des accordailles. D'ailleurs le mari fit bien son devoir, puisque depuis huit ans qu'ils étaient mariés Manette avait donné trois enfants à la communauté.

Un seul était mort en très bas âge, et c'était justement le préféré, parce que c'était un garçon, et il ne restait que deux filles, l'une d'environ dix ans, l'autre de deux seulement. Antoine était désolé de n'avoir pas de garçon, non qu'il eût l'ambition de perpétuer son nom, mais parce qu'il eût eu plaisir à donner encore un défenseur à son pays, pour lequel lui et ses ascendants s'étaient dévoués.

Le métier d'Antoine exigeait à peu près constamment sa présence au logis, car le passage à niveau était assez fréquenté par les voituriers; en outre, comme c'était le plus souvent des chargements de bois à débiter qui passaient par là, il y avait de grandes précautions à prendre, en ce sens que les voitures restaient longtemps engagées, coupant la voie.

Quant à Manette, elle ne tissait plus pour le commerce, se contentant de travailler pour son intérieur; son ménage, ses enfants, la maison à tenir et son mari à soigner, tout cela prenait son temps, et s'il lui restait quelques instants à disposer, elle travaillait pour elle-même, car, nous l'avons déjà dit, la femme du garde-barrière avait conservé de la jeune fille une certaine coquetterie, qui avait plutôt augmenté que diminué depuis son mariage.

Manette avait dix-sept ans lorsque Antoine l'avait demandée en mariage. Au moment de ce récit, elle a donc vingt-cinq ans, l'âge où la femme est dans tout son éclat et où elle a une vigueur de tempérament à laquelle doit forcément correspondre une énergie pareille chez le mari. Or, Mme Antoine, comme on l'appelait d'habitude dans le pays, était d'un tempérament exceptionnellement ardent, lequel avait dormi chez la jeune fille, et que le mariage avait brusquement éveillé.

Or, le pauvre Antoine n'était pas capable d'éteindre l'incendie qu'il avait allumé imprudemment, mais inconsciemment aussi.

D'une nature robuste, il avait été affaibli par l'âge et les fatigues de la guerre; enfin, sa blessure, dont il se ressentait toujours, l'obligeait à des ménagements, sous peine de s'aliter et de déserter son poste, où un autre n'aurait pas tardé à prendre sa place.

Manette n'était donc pas satisfaite, et quoiqu'elle eût de l'affection pour son mari, l'occasion seule l'avait empêchée jusqu'alors de manquer à ses devoirs, et Antoine ne s'en apercevait pas, comme il est d'habitude en pareille circonstance.

Petite boulotte tout à fait bien tournée, Manette était brune, avec un teint mat; sous sa peau de créole, on devinait l'ardeur du sang qui éclatait dans ses grands yeux noirs provocateurs; son nez légèrement retroussé, à narines mobiles comme des ailes, une petite bouche à lèvres rouges, fortes et appelant le baiser, au menton une petite fossette provocante, deux mignonnes oreilles, une nuque splendide sur laquelle voltigeaient des cheveux follets, frisés et rebelles.

Le pied et la main étaient petits; bref, Manette eût été considérée comme une belle fille dans n'importe quel grand centre de population; les hommes auraient couru à elle d'instinct, sentant bien qu'elle aimait le plaisir et qu'elle débordait d'amour.

A Anisy, elle avait des crises nerveuses par suite de l'inassouvissement de ses désirs; les sens se révoltaient fréquemment, et Antoine ne savait ou ne pouvait soigner la maladie de sa femme comme il eût fallu. Ni médecins, ni pharmaciens n'avaient le remède voulu dans leurs ordonnances et leurs bouteilles.

Il était dans la nature; d'ailleurs le bon vieux praticien du village voisin, qui avait été consulté par Antoine, n'avait rien compris au cas de Manette. Cette dernière n'avait pas voulu se confesser à un vieillard. Ah! si c'eût été un jeune homme!

II

LE BEAU ROLAND

Sur ces entrefaites, il advint que la Compagnie du chemin de fer ayant l'adjudication d'un tronçon de ligne d'intérêt local à construire fit, dans le pays même, un achat très considérable de bois pour la construction et pour les traverses de la voie, les poteaux, etc.

Il fallut établir un chantier pour centraliser les livraisons, puis une voie spéciale de service pour charger les trains et les conduire ou les ramener à la ligne principale; en un instant les travaux décidés allaient réunir, autour du petit passage à niveau d'Anisy, toute une population ouvrière relativement considérable, et qui allait donner une animation momentanée singulièrement importante au petit village.

Une gare nécessitait aussi une station, et le pays allait assurément en bénéficier, parce que, une fois installée, si elle était desservie convenablement par le voisinage, il n'y avait pas de raison pour la supprimer plus tard.

Dans la prévision de ces travaux, pour en dresser les plans et en conduire la direction, la Compagnie envoya sur les lieux un personnel de quelques employés, lesquels n'étaient pas très satisfaits du déplacement qu'on leur imposait, et surtout de la triste résidence qui leur était dévolue.

Les malheureux considéraient cette décision comme une punition ou tout au moins comme une disgrâce; ils étaient peu nombreux; avec cela, partie étaient mariés, et c'était une grave affaire que de se déplacer et de déménager dans ces conditions, mais relativement et une fois installés, ils avaient tout lieu de se considérer comme favorisés encore, car les célibataires étaient plus mal partagés encore.

Là où ils étaient fixés, et depuis leur entrée au service de la Compagnie, pour ainsi dire, ils avaient éprouvé de grand ennuis au début, puis s'étaient créé petit à petit des relations de toute nature qui, en dehors des heures de service, leur avaient permis de prendre quelques distractions, voire même des affections agréables.

Tout était à recommencer à cet égard, et sans nul doute dans des conditions moins favorables, surtout parce que la localité présentait moins de ressources, et que chacun laissait derrière lui des habitudes et surtout des regrets.

Bref, tous arrivèrent à Anizy de la plus méchante humeur du monde.

Autre difficulté qui avait bien sa valeur, rien n'avait été préparé en vue de recevoir même des voyageurs, rares dans ces petites localités: quelques débits de boissons existaient bien en vue de la fréquentation des habitants, le dimanche seulement, mais d'auberges, point.

Où tout ce monde-là allait-il donc se caser?

Les habitants n'étaient pas logés eux-mêmes dans des conditions qui pussent leur permettre d'introduire des hôtes dans leur domicile habituel. Il fallait cependant arriver à quelque chose, et tout un chargement de grandes tentes fut expédié par la Compagnie, avec un peu de mobilier pour une installation provisoire.

On devait ensuite construire hâtivement quelques baraques, en attendant que des bâtisses plus sérieuses fussent en état d'abriter convenablement les nouveaux venus.

Parmi eux, se faisait remarquer un tout jeune homme, ingénieur civil, tout récemment sorti des écoles du gouvernement avec son diplôme; c'est à lui qu'avait incombé la corvée de l'étude et de la direction des travaux.

Jules Roland, c'était son nom, avait vingt-quatre ans, haute taille, vigoureux, brun, d'une figure agréable et sympathique, mouvements vifs, un peu exubérants, le nouveau chef était à

peu près inconnu encore à ses inférieurs, il sortait des bureaux de l'administration centrale à Paris.

Quoique d'un extérieur qui l'eût fait prendre pour un méridional, Roland, que sa prestance avait fait surnommer le beau, était un Parisien pur sang; orphelin de bonne heure, d'une famille modeste de bourgeois qui s'étaient saignés à blanc pour lui faire donner une instruction complète, dont il avait, du reste, heureusement profité, car au moment où il resta seul en ce monde, il avait presque entièrement fini ses études, et il lui fut possible de se présenter bientôt aux examens de l'Ecole centrale.

Sa position de nécessiteux avait intéressé nombre de personnes à son sort; les amis de sa famille lui obtinrent une bourse, et, au sortir de l'école, avec son diplôme, la place qu'il avait en ce moment à la Compagnie du chemin de fer.

D'une nature ardente, mais d'un esprit juste et se rendant compte, d'une manière parfaite, de sa situation dans la société, Roland avait fait tous ses efforts pour contenir ses désirs, et pour mener vis-à-vis de ses chefs, sous les yeux desquels il vivait constamment, une vie assez régulière pour obtenir de bonnes notes aidant à son avenir.

F. d'Au.

(La suite au prochain numéro.)

Au moment où les théâtres sont en pleine activité, nous recommanderons tout spécialement la collection des *Annales du théâtre et de la musique* par G. Ruel et Stoullig. Cette intéressante publication paraît chaque année, depuis quatre ans, en un gros volume à 3 fr. 50, chez l'éditeur Charpentier, 13, rue de Grenelle, qui expédie franco par poste. C'est une collection indispensable à tous ceux qu'intéresse le théâtre. C'est, en somme, l'histoire de l'art dramatique dans le monde, année par année. Chaque volume est précédé d'une notice par MM. Sarcey, Victorien Sardou, Got, Lapommeraye; et la même librairie publie également chaque année, depuis six ans et dans les mêmes conditions, l'*Année politique*, par André Daniel.

Parmi les dernières publications de la bibliothèque Charpentier, nous devons signaler un nouveau roman poignant et intéressant au delà de toute expression : *Zoé Chien-chien*, par A. Matthey (Arthur Arnould). On ne saurait imaginer un roman qui tienne plus le lecteur en haleine pendant 500 pages. On n'a pas oublié, du reste, l'*Étang des sœurs grises*, du même auteur.

Cœur de neige, par Pierre Ninous, qui a obtenu un si grand succès en feuilleton, paraît également cette semaine chez le même éditeur, en un fort volume à 3 fr. 50. Ce roman ne peut manquer de retrouver le même succès en volume.

ANAGRAMME INÉDITE

Monté sur sa tartane, il écume la mer.
Je parle de jadis. Quel est donc ce pirate?

Aux fers rivé tout jeune.... ô désespoir amer!
N'eût-il pas mieux valu qu'il traînât la savate?

Un droit dont, à coup sûr, tout roi se montre fier,
Ainsi qu'à ses dépens, maint peuple le constate

A. FR.

SOLUTION DU MOT CARRÉ SYLLABIQUE

PLU	VI	ER
VI	RA	GO
ER	GO	TEUR

AVIS AUX DEVINEURS.

Les explications des mots carrés, rébus, logogriphes, doivent nous être parvenues le Lundi soir au plus tard.

SOLUTIONS JUSTES

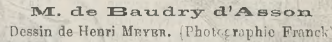
Le petit Chinaillon à Paris. Juliette Arnoult. Ex-pointu Saint-Gobinois.

L'Editeur-Gérant : D. CASSIGNEUL.

Imprimé par Motteroz, rue du Four, 54 bis. — Paris
Sur les machines en retiration de Marinoni.



Le comte de Semellé
Dessin de Henri Meyer (Photographie Truchelut)



M. de Baudry d'Asson
Dessin de Henri MEYER. (Photographie Franck).





NOS ILLUSTRATIONS DE : L'IDIOTE, *LE FEUILLETON DU* PETIT JOURNAL

Le comte fit encore un pas en avant, mais aussitôt il se rejeta en arrière comme si un épouvantable fantôme se fût dressé devant lui.

Soudain, une porte s'ouvrit et une tapisserie se souleva, mais si doucement que la mère, absorbée dans sa prière, n'entendit rien.

Dessins de Henri MEYER. — Voir l'article, page 371.


COLLECTION
QUARRÉ-REYBOURBON
LILLE
GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00641 2163

